

Entretien de licenciement

Par Bob-78, le 08/01/2020 à 13:48

Bonjoiur,

Je suis dans un plan social qui me permet d'effectuer ma periodé d'essai dans une entreprise tout en restant dans l'affectif de mon entreprise.

Par le plan social, il est convenu que si je décroche l'emploi dans mon nouveau travail, je suis licencié avec "convention de rupture amiable du contrat de travail pour motif économique".

Mon nouveau travail étant à + de 500 Km de mon nouveau travail, puis je demander à faire cet entretien à distance ? Par téléphone ? Par Skype ?

Merci d'avance